



N°11
Décembre
2025

Le lien Communautaire

Journal de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

AU FIL DE L'EAU, P.4

AU FIL DE NOS ACTIONS

GÉMAPI, ASSAINISSEMENT, RUISSELLEMENT...
DÉCRYPTAGE DE NOS MISSIONS.



P.8

**LE SAD, À VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN**



P.12

ACTUALITÉ DES TRAVAUX



2025-2026

SAISON CULTURELLE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST



Comédie
TOUT MOLIERE OU PRESQUE

CONTY 15H00
21 DIMANCHE
DÉC.



Humour
L'ART DE LA MALADRESSE

AIRAINES 15H00
25 DIMANCHE
JAN.



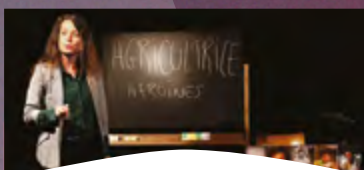
Théâtre
À LA LIGNE

ANDAINVILLE 20H30
06 VENDREDI
FEV.



Concert
HOLD ON

NEUVILLE-COPPEGUEULE 20H30
13 VENDREDI
MARS



Théâtre
HÉROÏNES

FRESNOY-AU-VAL 20H30
17 VENDREDI
AVR.



Jonglage
C.A.L.M

POIX-DE-PICARDIE 20H30
22 VENDREDI
MAI



Spectacle
L'ILIADÉ

AIRAINES 15H00
14 DIMANCHE
JUIN

Spectacles en temps scolaire

Théâtre
PÉPITES

POIX-DE-PICARDIE
10 MARDI
MARS

Spectacle
CAMPING
COSMOS

Ô-DE-SELLE
31 MARDI
MARS

Théâtre
LA BOUTIQUE

OISEMONT
05 MARDI
MAI

TARIFS

POUR ACHETER VOS PLACES ET PASS, RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE ÉVÉNEMENTS DU SITE DE LA CC2SO.

Entrée unique : Adulte : 8€ / - 16 ans : 5€

Carte adhérent : 10€ → pour avoir accès au tarif réduit

Tarif réduit : 5€ → étudiants, 3-16 ans, groupes de 8+ personnes*, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS : 03 22 90 19 65 | culture@cc2so.fr | cc2so.fr | Facebook/CC2SO

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes,
chers habitants,

En cette fin d'année, nous avons le plaisir de vous proposer un nouveau numéro du Lien Communautaire, riche en actualités et en instantanés de la vie du territoire. Comme à chaque édition, nous souhaitons avant tout partager des informations utiles, mettre en lumière celles et ceux qui font vivre les services, et donner à voir ce qui se passe au quotidien autour de nous.

Vous trouverez dans ces pages un point sur plusieurs chantiers en cours dans les écoles et les équipements sportifs, ainsi que des informations sur l'eau, la petite enfance, l'environnement ou la mobilité. Ces sujets reflètent la diversité des actions portées par les équipes communautaires, en lien constant avec les communes, les associations, les partenaires locaux et les habitants. Ils témoignent aussi de la variété des lieux, des projets et des services qui composent la vie intercommunale au fil des saisons.

Ce numéro revient également sur des initiatives menées sur le territoire : animations culturelles, projets environnementaux, actions de prévention, activités dans les accueils de loisirs et les structures sociales. Autant d'occasions de découvrir des projets menés avec l'implication des habitants, des acteurs locaux et de nombreux partenaires du territoire.

Nous espérons que cette édition vous permettra de mieux comprendre l'actualité des services, de suivre l'avancement des projets en cours et, plus simplement, de prendre un moment pour feuilleter ce qui se vit près de chez vous. Nous vous souhaitons une agréable lecture, ainsi que de belles fêtes de fin d'année.

119 COMMUNES, 1 TERRITOIRE

Allery • Airaines • Andainville • Arguel • Aumâtre • Aumont • Avelesges • Avenes-Chaussoy • Bacouel-sur-Selle • Beaucamps-le-Jeune • Beaucamps-le-Vieux • Belleuse • Belloy-Saint-Leonard • Bergicourt • Bermesnil • Bettembos • Blangy-sous-Poix • Le Bosquel • Bougainville • Brassy • Briquemesnil-Floxicourt • Brocourt • Bussy-les-Poix • Camps-en-Amienois • Cannessières • Caulières • Cerisy-Buleux • Contre • Conty • Courcelles-sous-Moyencourt • Courcelles-sous-Thoix • Croixrault • Dromesnil • Epauennesnil • Epléssier • Equennes-Eramécourt • Essertaux • Etrejust • Famechon • Fleury • Fluy • Fontaine-le-Sec • Forceville-en-Vimeu • Fossemanant • Foucaucourt-hors-Nesle • Fourcigny • Framicourt • Frémontiers • Fresnes-Tilloloy • Fresneville • Fresnoy-Andainville • Fresnoy-au-Val • Frettecuisse • Fricamps • Gauville • Guizancourt • Hescamps • Heucourt-Croquoison • Hornoy-le-Bourg • Inval-Boiron • Lachapelle • Lafresquimont-Saint-Martin • Laleu • Lamaronde • Le Mazis • Le Quesne • Le Translay • Lignières-Châtelain • Lignières-en-Vimeu • Liomer • Marlers • Meigneux • Méréaucourt • Méricourt-en-Vimeu • Métigny • Molliens-Dreuil • Monsures • Montagne-Fayel • Morvillers-Saint-Saturnin • Mouflières • Moyencourt-les-Poix • Namps-Maisnil • Nampty • Nesle-l'Hôpital • Neslette • Neuville-au-Bois • Neuville-Coppegueule • Ô-de-Selle • Offignies • Oisemont • Oissy • Oresmaux • Plachy-Buyon • Poix-de-Picardie • Prouzel • Quesnoy-sur-Airaines • Quevauvillers • Rambures • Riencourt • Saint-Aubin-Montenoy • Saint-Aubin-Rivière • Saint-Germain-sur-Bresle • Saint-Léger-sur-Bresle • Saint-Maulvis • Sainte-Segrée • Saulchoy-sous-Poix • Senarpont • Sentelie • Tailly-l'Arbre-à-Mouches • Thieulloy-l'Abbaye • Thieulloy-la-Ville • Thoix • Velennes • Vergies • Villeroi • Villers-Campart • Vraignes-les-Hornoy • Warlus • Woirel

sommaire

- P.4 > Cycle de l'eau
- P.8 > Solidarité
- P.10 > Petite Enfance
- P.11 > Dév. éco / PCAET
- P.12 > Patrimoine
- P.14 > Les temps forts
- P.15 > Agenda



Directeur de la publication : Alain DESFOSSÉS
Rédaction & conception : Service Communication CC2SO
Photos : Service communication CC2SO - Agents CC2SO
Impression : ICM Média
Tirage : 19 000 exemplaires
ISSN : 1961-5957

Communauté de Communes
Somme Sud-Ouest
16 bis route d'Aumale
80290 POIX-DE-PICARDIE
Tél : 03 22 90 19 65
www.cc2so.fr

LES COMPÉTENCES DU CYCLE DE L'EAU

— DE LA CC2SO —

Aujourd'hui, face aux défis climatiques, aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et aux risques d'inondation, la préservation de la ressource en eau est devenue un enjeu majeur pour notre territoire. Chaque habitant, chaque entreprise, chaque commune a un rôle à jouer dans cette démarche de protection et d'économie de l'eau. La Communauté de Communes Somme Sud-Ouest assure plusieurs missions essentielles pour atteindre une gestion durable de l'eau. Si elle ne gère pas directement la distribution de l'eau potable, elle assure néanmoins des compétences cruciales : l'assainissement collectif et non collectif, la compétence GEMAPI qui englobe la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (érosion). Ces compétences, techniques mais essentielles, œuvrent dans l'ombre pour protéger notre environnement, prévenir les risques et préserver la qualité de nos cours d'eau et de nos nappes phréatiques. Comprendre ces enjeux, c'est mieux appréhender l'importance de nos comportements individuels et collectifs pour préserver l'eau de notre territoire, aujourd'hui et pour les générations futures.



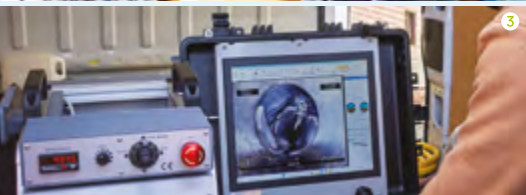
Entretien du cours d'eau de la Selle à Conty.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF

ÇA SERT À QUOI ? L'assainissement est une compétence essentielle de la Communauté de Communes. Les eaux usées, qu'elles proviennent des habitations ou des entreprises, doivent être collectées et traitées correctement, afin de protéger la santé des habitants et l'environnement. Selon les situations, l'assainissement peut être collectif ou non collectif, avec un objectif commun : assurer un traitement efficace des eaux usées et préserver les rivières et nappes d'eau.

SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ? Du côté de l'assainissement collectif, cela signifie que nos équipes interviennent pour entretenir les réseaux d'égouts, les postes de refoulement et les 19 stations d'épuration du territoire. Leur rôle est essentiel, veiller à ce que les eaux usées soient correctement traitées avant d'être rejetées dans la nature, afin de protéger notre environnement.

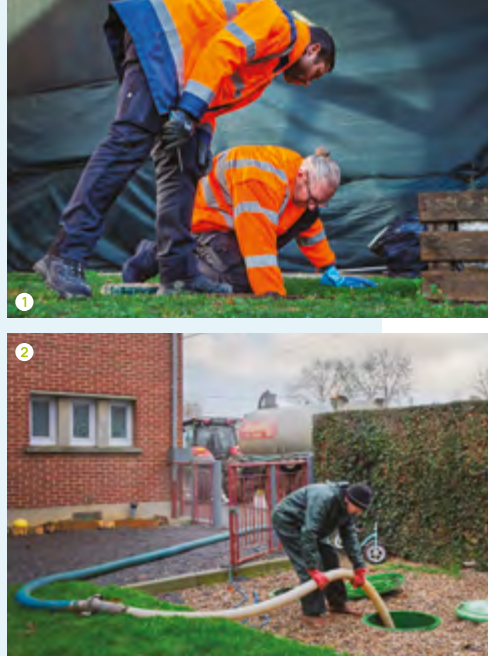
- 1 À la station d'Airaines, remplacement d'un agitateur, un équipement permettant de maintenir le mélange actif et efficace pour le traitement biologique des eaux usées.
- 2 3 Acquisition d'un robot d'inspection des canalisations pour détecter les anomalies et évaluer l'état des réseaux. Cela permet d'optimiser les interventions et les coûts.



Pour l'assainissement non collectif (ANC), nos agents sont là pour vous conseiller et vous accompagner. Ils vérifient le bon fonctionnement des installations, instruisent les demandes d'autorisation et contrôlent la conformité des travaux. Ils organisent également les campagnes d'entretien et de vidange (exécutée par un prestataire externe), et accompagnent les propriétaires dans la mise aux normes de leurs installations.

Une vidange de la cuve est préconisée tous les 4 ans pour assurer un bon fonctionnement. Une subvention de 90 € est disponible pour les installations conformes.

- 1 Vérification d'un assainissement non-collectif à Contre.
- 2 Vidange d'une cuve ANC dans un logement communal par un prestataire externe.



LA GÉMAPI Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations & L'ÉROSION

C'EST QUOI ? La compétence GEMAPI permet à la collectivité de gérer les cours d'eau, les rivières et les zones humides afin de prévenir les risques d'inondations et d'érosion des sols. Elle vise également à protéger l'environnement, préserver la biodiversité et maintenir un équilibre entre le développement du territoire et la sécurité des habitants.

CONCRÈTEMENT, ÇA CHANGE QUOI ? Cela se traduit par des actions sur le terrain : l'entretien régulier des berges et des lits de rivières, le curage des cours d'eau pour faciliter l'écoulement des eaux, la création de merlons et de fossés pour canaliser les ruissellements, l'aménagement de bassins de rétention pour stocker l'eau lors de fortes pluies, et la réalisation de relevés topographiques ou d'études pour anticiper les zones sensibles. Ces mesures permettent de réduire les risques d'inondation, de protéger les habitations et les infrastructures, et de garantir une bonne gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire.

- 1 2 Des relevés topographiques ont été réalisés à Nampty pour pouvoir rétablir la fonction du cours d'eau et curer les sédiments.
- 3 4 À Conty, un entretien du cours d'eau de la Selle a été réalisé en partenariat avec l'ASA de la Selle afin de favoriser l'écoulement naturel et permettre la remontée des poissons. Cette intervention a également permis de limiter les remontées d'eau dans le réseau d'assainissement.
- 5 6 7 Une observation par drone a été réalisée sur une habitation touchée par une inondation. Elle a permis de visualiser le cheminement de l'eau en amont et de comprendre l'origine du phénomène.
- 8 Création de fascine (aménagement naturel) à Villerooy pour éviter les inondations de la Rue de Rambures.
- 9 Curage du bassin de Thieulloy-la-Ville pour éviter les risques d'inondation.

BIEN COMPRENDRE SA FACTURE D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif ou non-collectif : savez-vous à quoi correspond votre facture ? Chaque foyer du territoire reçoit une facture liée à son mode d'assainissement. Mais savez-vous vraiment ce qu'elle comprend et à quoi elle sert ? Voici quelques clés pour vous aider.



ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF | Dans notre collectivité, tous les foyers non raccordés au réseau public et qui disposent d'un système autonome de traitement des eaux usées (fosse toutes eaux, microstations, dispositif agréé) sont assujettis à une redevance de 30€ tous les ans. Celle-ci permet de financer les conseils et les contrôles réglementaires effectués par nos agents, ainsi que les participations, sous conditions, à l'entretien (vidange périodique) et à la réhabilitation des dispositifs.

Pour les propriétaires bailleurs, cette dépense reste à leur charge, sauf si le bail prévoit le contraire.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF | Dans notre collectivité, tous les foyers raccordés ou raccordables (disposant d'un branchement public sans y être raccordé) au réseau d'assainissement collectif reçoivent une facture semestrielle. Cette facture permet de financer l'entretien, les réparations et la modernisation des réseaux et ouvrages, afin de garantir en tous temps un service disponible et fonctionnel.

↓ DESCRIPTIF DE LA FACTURE

① **Part variable**, calculée à partir de vos relevés d'eau potable (communiqués par les services gestionnaires de l'eau potable)

② **Part fixe** proratisée selon la période d'occupation du logement (au jour près)

③ **Part reversée** à l'Agence de l'eau (Artois-Picardie ou Seine-Normandie selon votre commune)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SOMME SUD-OUEST
Cycle de l'Eau - Assainissement Collectif
16 bis Route d'Aumale
BP 70033
80290 POIX DE PICARDIE
Siret : 20007118100313
tél: 03.66.32.25.53
mail : contacteau@cc2so.fr
site internet : www.cc2so.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Historique de consommation

Année	Consommation (m3)
2022	121
2023	90
2024	43
2025	34

Votre situation personnelle change ?
Pensez à nous avertir.

Maîtrisez vos dépenses : optez pour la mensualisation. Contactez-nous.

En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un bureau de poste agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximité)

TALON DE PAIEMENT
joindre à votre paiement pour les modalités reporter au verso

Références :
Etablissement :
Assainissement :

Facture n° 2025 / **** du 03/07/2025 Référence Payfig: ****_**_**_****

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relève le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m3
*****	*****	15	30/04/2025	2124			2167	43
Consommation totale relevée								43

Consommation facturée (m3) 43

Détail de votre facture	Prix au	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées							
① Consommation	01/01/2025	43 m3		3,00000	129,00	12,90 (10%)	141,90
② Abonnement	01/01/2025	181 jours		33,00000	16,36	1,64 (10%)	18,00
Organismes publics							
③ Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau)	01/01/2025	43 m3		0,03000	1,29	0,13 (10%)	1,42
Total de votre facture					146,65	14,67	161,32
Montant total à payer					146,65	14,67	161,32

Modalités de paiement :

- Par internet en vous connectant sur le site : www.payfig.gouv.fr
Identifiant collectivité : *****
Référence : ****_**_**_****
- En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire muni de la facture auprès d'un bureau de poste agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximité)
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public à adresser au CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES TSA ***** VILLE CEDEX (Joindre obligatoirement le talon de facture)
- Par Virement, Banque de France : IBAN : FR **** * * * * * BIC : *****
- Par prélèvement automatique (Renseignements auprès du service abonnés)
- Par mensualisation (Renseignements auprès du service abonnés)

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par le décret n° 81-3636 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme méritonnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif selon la nature de la créance.

À NOTER !

Le prix unitaire appliqué par l'Agence de l'eau est révisé chaque année, en fonction de la performance des réseaux d'assainissement collectif.

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU



Le portail de l'eau est destiné aux abonnés du service d'assainissement collectif.

À partir du 1^{er} janvier 2026, un portail de l'eau sera mis à votre disposition. Cet espace personnel, accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes (cc2so.fr), vous permettra de gérer en toute autonomie votre compte abonné.

Sur ce portail, vous pourrez consulter l'ensemble de vos factures et contrats, suivre vos consommations d'eau sur lesquelles est basée votre part variable, vérifier vos paiements, mettre à jour vos coordonnées personnelles ou bancaires et effectuer vos demandes ou poser vos questions en ligne. Vous aurez également la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation, une option récemment mise en place pour plus de simplicité et de sérénité.

MENSUALISATION OU PRÉLÈVEMENT ? VOUS AVEZ LE CHOIX !



NOUVEAUTÉ
La mensualisation répartit vos paiements sur l'année pour plus de tranquillité. Vous payez le même montant sur 11 mois, et recevez une facture de régularisation au 12^{ème} mois.



Le prélèvement automatique permet de régler chaque facture à sa date d'échéance, sans démarche particulière. Pensez toutefois à vérifier la disponibilité des fonds sur votre compte bancaire.

DÉJÀ
150 CONTRATS
MENSUALISÉS DEPUIS DÉBUT MAI

INFOS : ☎ 03 66 32 25 53 ✉ contacteau@cc2so.fr

AGISSONS POUR L'EAU

En octobre 2024, la Communauté de Communes a reçu le trophée *Agissons pour l'eau* de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, dans la catégorie *Sobriété en eau et lutte contre les fuites*. Ce trophée récompense chaque année différentes démarches engagées par des collectivités ou des structures publiques dans la région. Cette distinction a été attribuée notamment en lien avec l'installation de limiteurs de débit dans tous les bâtiments communautaires, dont le centre aquatique Aquasoa. Ces équipements permettent de réduire les consommations d'eau sans modifier l'usage des installations.





VIVRE CHEZ SOI, EN TOUTE SÉRÉNITÉ

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Service Autonomie à Domicile (SAD) sera mis en place conformément au cadre réglementaire national. Cette évolution va rassembler, au sein d'un même dispositif, les interventions d'aide et de soins à domicile jusqu'ici assurées par différents services.

Cette mise en place découle des dispositions de la loi de financement de la Sécurité sociale 2022, qui prévoit la fusion des Services

d'Aide à Domicile (SAAD) et des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Sur notre territoire, trois SSIAD étaient en fonctionnement à Hornoy-le-Bourg, Poix-de-Picardie et Airaines. Ils seront intégrés au SAD à compter de janvier 2026, afin de rassembler l'ensemble des interventions au sein d'une même structure.

Les équipes actuellement en poste au sein de ces services rejoindront le SAD : aides-soignantes, personnels administratifs et infirmière coordinatrice. Elles travailleront en lien avec les auxiliaires de vie déjà mobilisées sur le territoire. L'objectif de cette organisation, est de coordonner davantage les différentes interventions au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, en assurant une meilleure continuité entre aide à la vie quotidienne et actes de soins prescrits.

Les modalités d'intervention resteront adaptées à chaque situation, en fonction des besoins identifiés et des missions relevant du nouveau service. Le SAD assurera ainsi l'ensemble des prestations jusqu'ici réalisées par les SAAD et les SSIAD, selon les modalités prévues par les textes qui encadrent ce nouveau fonctionnement. Les usagers concernés seront accompagnés dans la transition afin de garantir la continuité des interventions à domicile.



SERVICE AUTONOMIE
À DOMICILE
03 22 90 19 65

03 22 90 19 65 | contact@cc2so.fr
16bis, route d'Aumale 80 290 POIX-DE-PICARDIE

UN TEMPS POUR SOI, UN TEMPS ENSEMBLE

HALTE-RÉPIT ITINÉRANTE | Vous êtes aidant ou proche d'une personne ayant besoin de soutien ? La Halte-Répit Itinérante peut vous offrir un moment pour vous, de partage, de rencontre et de convivialité. Créée en 2022, la Halte-Répit Itinérante est un service destiné aux personnes aidantes et aux personnes aidées souffrant de handicap léger, de maladies neurodégénératives en début de maladie ou de troubles cognitifs légers. Chaque

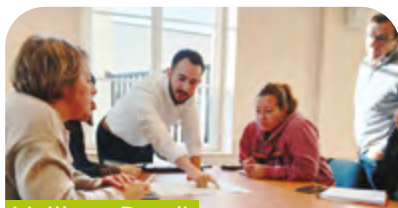
semaine, dans cinq communes du territoire, une équipe bienveillante accueille une quarantaine d'usagers pour proposer des activités variées qui permettent de s'évader, de créer, de se détendre et de partager un moment privilégié. En septembre dernier, les cinq secteurs de la Halte-Répit se sont réunis pour une après-midi à la ferme : 25 personnes aidants et personnes aidées, accompagnés de leurs familles, ont nourri les moutons, promené et (re)découvert les bienfaits des animaux sur la santé et le bien-être. Parce qu'il est essentiel de prendre soin de soi, de son entourage et de sa santé, la Halte-Répit Itinérante s'engage à offrir des moments précieux.



5 secteurs sur le territoire → Mercredi matin : Molliens-Dreuil | Mercredi après-midi : Conty |
Jeudi après-midi : Poix-de-Picardie | Vendredi matin : Oisemont | Vendredi après-midi : Airaines

Renseignements : 03 22 90 19 65 | hri@cc2so.fr

CULTIVONS ENSEMBLE !



Molliens-Dreuil
Acteurs et parties prenantes réunis autour du projet.



Conty
Atelier participatif sur la création du jardin de la commune.

Et si on imaginait ensemble les jardins partagés de demain ?

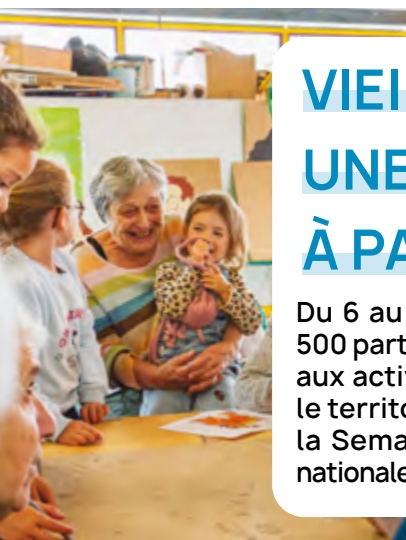
L'Astrolabe accompagne actuellement la création de six jardins partagés sur le territoire. Ce projet fait suite à une consultation réalisée en mars dernier, au cours de laquelle les habitants avaient exprimé un intérêt pour des activités extérieures et de jardinage.

Les jardins seront aménagés dans des espaces mis à disposition par les communes concernées. Chaque site sera développé en fonction des propositions des participants, réunis en comités techniques locaux. Ces réunions permettent de définir progressivement l'organisation des futurs espaces, avec l'appui de différents partenaires : établissements scolaires, crèches, MARPA, associations et structures locales.

Les jardins seront implantés à Oisemont, Hornoy-le-Bourg, Molliens-Dreuil, Poix-de-Picardie, Conty et Beaucamps-le-Vieux, avec une ouverture prévue au printemps 2026.

Vous souhaitez prendre part à l'aventure et imaginer votre jardin partagé de demain ?

Pour en savoir plus : coordo.sol@cc2so.fr



VIEILLIR, UNE FORCE À PARTAGER !

Du 6 au 10 octobre, plus de 500 participants ont pris part aux activités organisées sur le territoire dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des personnes âgées.

En plus des actions de prévention proposées aux seniors tout au long de l'année, la Semaine Bleue permet, le temps d'une semaine entière, de multiplier les activités dédiées à leur épanouissement et au lien social. Durant cette semaine, les seniors ont profité d'un atelier d'art floral, d'une séance d'Aquadouce, du visionnage d'un film, de sophrologie, d'ateliers de prévention santé et d'une journée intergénérationnelle au sein des centres de loisirs du territoire pour partager des moments de complicité autour d'ateliers créatifs, de balades, de cuisine et de jardinage. Résidents d'EHPAD, bénéficiaires de la Halte Répît et grands-parents ont pu participer à ces activités aux côtés des plus jeunes. À travers ces moments, ils ont démontré que la solidarité est la clé d'un vieillissement actif et intégré, où chaque génération a un rôle à jouer.

LE POINT SANTÉ

LE MOIS SANS TABAC

Même si le Mois sans tabac est terminé, il n'est jamais trop tard !

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, les équipes de Hauts-de-France Addictions sont venues cet été réaliser une vidéo de sensibilisation autour du Mois sans tabac. Des représentantes de la collectivité ont accepté de témoigner face caméra pour encourager l'arrêt du tabac et rappeler qu'avec un bon accompagnement, c'est possible !

+ d'infos : La Boussole → 06 16 66 50 43 ou l'Astrolabe → 03 22 90 50 21
ou rendez-vous sur tabac-info-service.fr





BIENVENUE AUX LUTINS DE LA SELLE

À Conty, une nouvelle structure d'accueil ouvrira ses portes début 2026 afin d'assurer la continuité du service pour les familles du secteur. Elle a été mise en place en collaboration avec la PMI et la CAF, conformément au cadre réglementaire des établissements d'accueil du jeune enfant.

À partir du 2 janvier 2026, la crèche *Les Lutins de la Selle* accueillera jusqu'à 20 enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans. La Communauté de Communes a entrepris la création d'un établissement conforme au cadre réglementaire, en coordination avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Les locaux comprennent plusieurs espaces adaptés aux différents âges : salles d'éveil, salle de motricité, zone de repos, espace de repas et extérieur aménagé. Neuf professionnelles interviendront auprès des enfants, accompagnées d'une référente santé chargée du suivi des protocoles.

Le Relais Petite Enfance (RPE) du secteur sera également installé au sein de la structure, afin de proposer un accompagnement aux familles et aux assistants maternels.



Ouverture de la crèche
2 JANVIER 2026

- **20 places disponibles** pour enfants de 2 mois et demi à 6 ans.
- **Tarification** : à l'heure, en fonction des ressources et de la composition de la famille.
- **Amplitude horaire** : de 7h15 à 18h30

CRÈCHE LES LUTINS DE LA SELLE

- 📍 Rue des Hagers, Conty
- ☎ 03 22 90 19 65
- 🕒 Du lundi au vendredi
- ✉ rpe.conty@cc2so.fr

• Mosaïk - Airaines

LA VIE À LA CRÈCHE



Découvrez le quotidien des enfants et des équipes de la crèche d'Airaines à travers notre vidéo. Entre rires, jeux et apprentissages, les enfants évoluent dans un environnement chaleureux et sécurisé. Quelques places restent disponibles.

± d'infos : 1A Rue du Hamel à Airaines | 09 74 16 07 19





• Remise de prix

JARDINS 2025

Le samedi 27 septembre dernier, le jardin floral de Digeon a accueilli la remise des prix du concours des jardins 2025. Cette année, 24 jardiniers passionnés ont participé au concours, mettant en avant leurs talents, leurs techniques respectueuses de l'environnement et le lien social créé autour du potager. Au-delà de la remise des prix, les participants et visiteurs ont pu profiter d'un atelier sur la conservation des légumes animé par la diététicienne du Pôle alimentaire local de la CC2SO, ainsi que de la visite du jardin du château de Digeon. La journée s'est clôturée par un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié et d'une collation.

• Commande groupée

PLANTONS LE DÉCOR®

Du 29 août au 29 octobre, l'opération *Plantons le Décor®* a permis aux particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises et agriculteurs de commander des arbres, arbustes, fruitiers et légumes anciens adaptés à notre région. Cette année, 39 commandes ont été enregistrées permettant la plantation de 458 arbres dont 50 arbres fruitiers. Tous ces végétaux sont exclusivement produits dans les Hauts-de-France. Dans le cadre du partenariat avec Espaces Naturels Régionaux, des animations seront proposées tout au long de l'année pour vous accompagner.



[Dates des ateliers dans l'agenda \(p.15\)](#)

UN VERGER CONSERVATOIRE

Un verger conservatoire à graines labellisé *Végétal Local®* sera implanté à Beaucamps-le-Vieux début 2026. Porté par la Communauté de Communes en partenariat avec les Espaces Naturels Régionaux de la Région Hauts-de-France, ce projet vise à produire des graines d'espèces locales destinées aux pépiniéristes régionaux et aux actions de plantation menées dans le cadre du programme *Plantons le Décor®* ou d'opérations de génie écologique.

Le verger conservatoire sera installé sur un terrain d'environ 1,5 hectare situé dans la zone d'activité de Beaucamps-le-Vieux, à proximité d'une pépinière. Environ 1 800 plants seront mis en place en janvier 2026, représentant neuf essences indigènes des Hauts-de-France. Le site accueillera différentes espèces permettant la production de graines destinées à compléter les récoltes réalisées dans la nature.

Les graines produites seront mises à disposition des pépiniéristes régionaux pour la culture de végétaux issus de ressources locales. Elles pourront également être utilisées dans des projets de plantation du territoire, notamment dans le cadre de l'opération *Plantons le Décor®* ou d'interventions de génie écologique.

L'aménagement du verger permettra de disposer d'un lieu de collecte adapté pour la filière du végétal local, en lien avec les structures spécialisées du domaine.

GYMNASE ET ÉCOLES : TRAVAUX EN COURS

Ces derniers mois, plusieurs chantiers ont avancé dans nos écoles et équipements sportifs. Comme beaucoup d'habitants les voient évoluer au quotidien, nous vous proposons ici un point simple et clair sur leur état d'avancement. L'objectif est de partager où en sont les travaux, ce qui a été réalisé et ce qui reste à venir, afin que chacun puisse suivre l'évolution des bâtiments qu'il fréquente ou qui accompagnent la vie de ses enfants. Ces opérations mobilisent de nombreuses entreprises, souvent locales, engagées dans la mise en état et l'adaptation de nos équipements.



Montant des travaux

2.9M€*

GYMNASE DE BEAUCAMPS-LE-VIEUX

Le gymnase de Beaucamps-le-Vieux a bénéficié d'un programme de rénovation complet destiné à remettre l'équipement à niveau et à l'adapter aux usages scolaires, associatifs et sportifs. Situé à proximité du collège, le bâtiment présentait plusieurs besoins identifiés lors des diagnostics. Les travaux, réalisés sur une période d'un peu plus d'un an, ont permis la remise en état de nombreux espaces intérieurs, l'amélioration des conditions d'accueil et la modernisation des installations techniques. Le chantier a également intégré l'aménagement d'un espace supplémentaire à l'avant du bâtiment, permettant d'élargir les possibilités de pratique pour les usagers. La commune de Beaucamps-le-Vieux, maître d'ouvrage du dojo, a financé cet aménagement pour un montant de 400 000 € TTC. Un nouveau système de chauffage, basé sur une pompe à chaleur géothermique, a été installé afin d'assurer un fonctionnement adapté au site. L'équipement a rouvert fin novembre, conformément au calendrier prévu, pour permettre la reprise des activités.

ÉCOLE DE MOLLIENS-DREUIL

Le nouveau bâtiment scolaire de Molliens-Dreuil sera mis en service au début de l'année 2026. Durant la période des travaux, les élèves ont été accueillis dans des locaux provisoires. Le futur équipement regroupera quatre salles de classe – deux pour les maternelles et deux pour l'élémentaire – ainsi que plusieurs espaces communs : un restaurant scolaire, des locaux périscolaires pour l'accueil du matin, du midi, du soir et du mercredi, et des zones de rangement adaptées aux besoins des équipes. Conçu pour répondre aux usages pédagogiques actuels, le bâtiment offrira des espaces lumineux et fonctionnels, avec des accès facilités vers les cours extérieures. Les interventions ont mobilisé différents corps de métier sur une période d'environ un an et demi. Ainsi pour la rentrée des vacances de Noël, 70 élèves découvriront ces nouveaux espaces.



Montant des travaux

3.3M€*

*les montants sont indiqués en millions d'euros TTC

COURS OASIS, DES COURS D'ÉCOLE PLUS VERTES ET PLUS FRAICHES

Le programme "Cours Oasis" a débuté cet été dans plusieurs écoles du territoire. L'objectif est d'adapter les cours d'école aux épisodes de chaleur et d'améliorer le confort des élèves tout au long de l'année. Concrètement, cela passe par la création de zones ombragées, l'introduction de végétation et le remplacement progressif de surfaces imperméables par des sols plus naturels. Ces aménagements permettent aussi de mieux gérer les eaux pluviales grâce à des espaces favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol. Après Oisemont et Oresmaux, l'école d'Hornoy-le-Bourg sera la prochaine à bénéficier du programme.

Pour soutenir cette démarche, l'État accompagne le projet à hauteur de 80 % dans le cadre du Fonds vert – "Renaturation des villes et villages", dédié à la végétalisation des cours d'écoles.



TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES / GYMNASES / CANTINES (juillet à novembre)



- **Écoles de Oisemont**
Une porte de sécurité a été installée dans la salle de motricité (maternelle) et une ouverture a été créée pour permettre l'accès à l'espace vert situé à l'arrière du RPC.



- **Écoles d'Airaines**
Remplacement des poutres abîmées à l'école maternelle et changement des portes d'entrée à l'école primaire.
- **Écoles d'Hornoy-le-Bourg 1**
Changement d'une poutre et rénovation des menuiseries de la façade avant, peinture d'une salle de classe, nouveau revêtement de sol dans le dortoir et changements des fenêtres de toit.



- **Écoles de Poix-de-Picardie**
Réfection complète des toilettes filles de l'école Les Primevères, installation de stores à l'école Les Samares, ainsi que des travaux de peinture et d'électricité à l'école Le Petit-Bois.
- **École primaire de Lignières-Châtelain**
Remplacement des vitrages des deux salles de classe.
- **École primaire de Gauville 2**
La façade extérieure de l'école (côté cour) a été entièrement repeinte.

Équipements sportifs / Cantines :

- **Dojo d'Airaines 3**
Le sol du dojo a été entièrement remis à neuf (râgréage et pose d'un nouveau revêtement).
- **Gymnase de Conty**
Les portes d'entrée ont été remplacées.
- **Cantine de Sénarpont 4**
La toiture a fait l'objet d'une réfection complète.
- **Cantine de Loeuilly**
Les peintures du réfectoire ont été refaites.



À L'ÉCOLE À VÉLO !



4 abris vélos ont été installés aux abords des gymnases de Conty, Poix-de-Picardie, Airaines et Beaucamps-le-Vieux afin de favoriser les mobilités douces.

Dans le cadre du schéma directeur cyclable, des abris vélos ont été installés à proximité des gymnases et collèges. Ces équipements permettent le stationnement sécurisé de huit vélos grâce à des arceaux adaptés et à une structure protégeant des intempéries. Plusieurs sites sont désormais équipés, notamment à Conty, Poix-de-Picardie, Airaines et Beaucamps-le-Vieux. D'autres installations sont prévues en 2026 afin d'accompagner la pratique du vélo et de faciliter les déplacements quotidiens des élèves et des habitants.

L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE

Les moments clés de ces derniers mois



Août - Une journée sportive
Pour clôturer la saison estivale, les enfants des différents accueils de loisirs se sont retrouvés à la base nautique d'Ô-de-Selle (Loeuilly) pour une journée placée sous le signe de la convivialité, entre kayak et pédalo.



Juillet - ACM de Poix-de-Picardie
Cet été, 10 jeunes du CAJ ont métamorphosé un transformateur électrique en véritable œuvre d'art avec une fresque inspirée de l'univers de Jules Verne.



Septembre - Nouvelle classe
À la rentrée, l'école de Croixrault s'est agrandie avec l'ouverture d'une quatrième classe confiée à M. Chéron, nouvel enseignant, qui a accueilli des élèves de CE1.



Août - Pédalez, mixer, savourez !
À Aquasoa, le Pôle Alimentaire Local a proposé deux ateliers pour préparer des boissons aux fruits frais... en pédalant !

Retrouvez-nous sur :



cc2so.fr



Septembre - Rentrée scolaire

Ce mois de septembre a aussi marqué le retour en classe de 2 823 élèves répartis dans les 32 écoles du territoire, un rendez-vous réussi grâce à la mobilisation quotidienne des 50 chauffeurs de cars scolaires.



Du 6 au 10 Octobre -

La Campagne de l'Emploi
la CC2SO s'est mobilisée aux côtés de plusieurs partenaires pour favoriser, durant une semaine, la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur notre territoire.

L'AGENDA

de décembre à mars



Pôle Alimentaire Local

Ateliers alimentaires gratuits

Animés par la diététicienne de la CC2SO, ces ateliers sont l'occasion de partager un moment convivial tout en découvrant de nouvelles idées gourmandes.

Date et atelier :

→ **07/01** : à Aquasoa, dégustation de muffin à base de courge et pépite de chocolat.

+ d'infos au **06 73 61 88 82**
ou dietpal@cc2so.fr

Médiathèques

Nuit de la lecture

Les Nuits de la lecture reviennent pour une 10^{ème} édition sur le thème « Villes et campagnes », du 21 au 25 janvier.

Animations du réseau à découvrir sur le portail ou sur les programmes du réseau.



Environnement

Stage de greffe

Participez à un stage de greffes de 10 petits fruitiers organisé dans le cadre de Plantons le décor, en partenariat avec les Espaces Naturels Régionaux. Une formation pratique pour développer vos savoir-faire au jardin. 40 €/pers. - Inscription obligatoire.

Le 13 mars 2026.

+ d'infos au **06 71 06 11 66**
ou pcaet@cc2so.fr

DU 6 DÉC. AU 5 JANV.



PARENTHÈSE Hivernale

Aquasoa passe en mode nettoyage, travaux et vidange annuelle.

ET POUR MON ABONNEMENT ?

- ① Carte 10 entrées : Prolongement de sa validité d'un mois.
- ① Abonnement d'un mois : Décalage de la durée selon la date d'achat
- ① Abonnements en prélèvement automatique : Pas de prélèvement sur le mois de décembre.

Une surprise vous attend
dans l'espace forme à la rentrée.



zenbus

TÉLÉCHARGEZ ZEN BUS

L'APPLICATION DU QUOTIDIEN
dédiée au transport scolaire !

ZEN BUS rend les
trajets plus
fluides et
prévisibles.

1 LANCEZ L'APPLI ZENBUS

2 Entrer votre ville ou un code privé

NOTER CC2SO

Lors de la première utilisation, choisissez le réseau de transport. Cochez « oui » pour confirmer qu'il s'agit d'un réseau privé.

3 Rechercher

NUMÉRO DE LIGNE

Une carte du réseau s'affiche. Recherchez le numéro de ligne qui vous intéresse.

4 n° Ligne

SUIVRE EN TEMPS RÉEL

Le trajet du bus s'affiche sur la carte interactive. Consultez la position du bus en temps réel et visualisez les arrêts de la ligne et les horaires.

